



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NEW RICHMOND
DU LUNDI 2 MARS 2026 À 20 H
À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DE L'HÔTEL DE VILLE**

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
 - 1.2.1 Séance ordinaire du 2026-02-02
 - 1.2.2 Séance extraordinaire du 2026-02-23
- 1.3 Suivi de la période de questions (affaires du public) de la séance du 2 février 2026
- 1.4 Correspondance
- 1.5 Comptes à payer
- 1.6 Application de la Charte de la langue française - Dépôt du rapport annuel - Exercice 2025
- 1.7 Liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection 2025 - Dépôt
- 1.8 Bilan de la stratégie municipale d'économie d'eau potable 2024 - Dépôt
- 1.9 Proclamation de la journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
- 1.10 Autorisation de signature - Demande d'aide financière - MRC de Bonaventure
 - 1.10.1 Centre communautaire Adrien-Gauvreau
 - 1.10.2 Hôtel de ville
 - 1.10.3 Pointe-Taylor
- 1.11 Nomination de représentants - Réseau Biblio de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 1.12 Autorisation de signature - Mainlevée - Claude de premier refus - Logement Han

2. SERVICE DES LOISIRS

- 2.1 Autorisation de signature - Candidature pour un projet de construction d'un terrain multisports
- 2.2 Contrat de travail - Coordonnateur de camp de jour pour la saison 2026
- 2.3 Emplois étudiants 2026
 - 2.3.1 Animateurs pour le Camp de jour
 - 2.3.2 Préposés à la Pointe-Taylor
 - 2.3.3 Préposés à l'accueil touristique

3. URBANISME

- 3.1 Demandes de dérogation mineure
 - 3.1.1 131, rue Ross
 - 3.1.2 116, rue Fairservice
- 3.2 Nomination de représentants - Comité de démolition

- 3.3 Règlement 1315-16 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments – Avis de motion
- 3.4 Règlement 1313-26 concernant la salubrité des bâtiments résidentiels et abrogeant le Règlement 1273-24 – Avis de motion
- 3.5 Règlement 1314-26 concernant le droit de visite et d'inspection abrogeant le Règlement 966-16 – Avis de motion

4. CULTURE ET SALLE DE SPECTACLES

- 4.1 Acquisition de « Moving lights » (lumières mobiles) pour la Salle de spectacles – Fonds de roulement

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE